

**Tu as des idées ? Des choses que tu aimerais
changer dans ta vie ou celle d'autres jeunes ?**

C'est le moment d'agir !



QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les jeunes entre 8 et 21 ans
suivis en protection de l'enfance.

POURQUOI ?

Pour faire entendre ta voix, défendre tes droits et
proposer des idées pour améliorer ton quotidien.

COMMENT ?

- En partageant ce que tu vis et ce que tu aimerais changer.
- En faisant des propositions concrètes.
- En échangeant avec d'autres jeunes comme toi.

ENSEMBLE, ON PEUT FAIRE BOUGER LES CHOSES !

Écris-nous à : comitesdesjeunes@ardeche.fr